

Cour constitutionnelle

Nouveaux arrêts prononcés

Numéro d'arrêt : 70/2024 Date d'arrêt : 27/06/2024 Numéro(s) de rôle : 8011

Procédure: Question préjudicielle

Norme(s) contrôlée(s) : Ancien Code civil (article 577-3, alinéa 1er, tel qu'il était d'application avant le 1er janvier 2019, lu en combinaison avec l'article 179 de la loi du 18 juin 2018 « portant dispositions diverses en matière de droit civil et des dispositions en vue de promouvoir des formes alternatives de résolution des litiges »)

Mots-clés : Droit civil - Propriété - Copropriété - Copropriété forcée - Transition du régime dérogatoire au régime légal - Conditions - Régime dérogatoire constitué avant ou après le 1er janvier 2019

Dispositif : - Violation (article 179, alinéa 3, de la loi du 18 juin 2018, en ce qu'il empêche que, lorsqu'une dérogation au régime légal propre à la copropriété forcée des immeubles ou groupes d'immeubles bâtis a été valablement décidée avant le 1er janvier 2019, il soit mis fin à cette dérogation à la demande d'un seul copropriétaire)

- Pour le surplus, la question préjudicielle n'appelle pas de réponse

Texte de l'arrêt: https://www.const-court.be/public/f/2024/2024-070f.pdf

En bref : Il est discriminatoire que, lorsqu'une dérogation au régime légal de la copropriété par appartements a été décidée avant le 1er janvier 2019, il ne puisse pas être mis fin à cette dérogation à la demande d'un seul copropriétaire

Numéro d'arrêt: 71/2024 Date d'arrêt: 27/06/2024 Numéro(s) de rôle: 8045 Procédure: Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s): Décret-programme flamand du 16 décembre 2022 « accompagnant le budget

2023 » (article 35, 4°)

Mots-clés : Environnement - Gestion durable des cycles de matériaux et de déchets - Déchets produits en Région flamande transportés en vue de leur traitement en dehors de la Région - Redevance écologique - Montant - Taxe interdite d'effet équivalent à un droit d'entrée ou de sortie

Dispositif: Annulation

Texte de l'arrêt: https://www.const-court.be/public/f/2024/2024-071f.pdf

Numéro d'arrêt : 72/2024 Date d'arrêt : 27/06/2024 Numéro(s) de rôle : 8056 Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Décret de la Communauté française du 14 décembre 2022 « contenant le budget des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2023 » (allocation 41.10 du

programme 11 dans la division organique 01 et articles 1er et 2)

Mots-clés : Droit public - Communauté française - Financement - Subventions - Associations culturelles

francophones situées dans la région de langue néerlandaise - Compétence territoriale

Dispositif: Rejet du recours

Texte de l'arrêt: https://www.const-court.be/public/f/2024/2024-072f.pdf

En bref : La Cour rejette le recours en annulation introduit par le Gouvernement flamand contre le décret de la Communauté française allouant une dotation de fonctionnement au Parlement de la Communauté française

Numéro d'arrêt : 73/2024 Date d'arrêt : 27/06/2024 Numéro(s) de rôle : 8059 Procédure: Questions préjudicielles

Norme(s) contrôlée(s) : Loi du 18 décembre 2015 « portant des dispositions diverses en matière de produits soumis à accise, ainsi que des modifications à la loi générale du 18 juillet 1977 sur les douanes et accises » (articles 8 et 21)

Mots-clés : Droit fiscal - Taxation des produits énergétiques - Droit d'accise spécial pour le diesel professionnel (gasoil) - Exonération - Entreprises de transport professionnelles - Remboursement - Conditions - Période transitoire

Dispositif : Violation (articles 8 et 21 de la loi du 18 décembre 2015, en ce qu'ils ne prévoient pas, à l'égard des acquéreurs de gasoil, une période transitoire raisonnable pour régler leur enregistrement)

Texte de l'arrêt : https://www.const-court.be/public/f/2024/2024-073f.pdf

Numéro d'arrêt: 74/2024 Date d'arrêt: 27/06/2024 Numéro(s) de rôle: 8071 Procédure: Question préjudicielle

Norme(s) contrôlée(s): Loi du 4 avril 2014 « relative aux assurances » (article 203, § 3)

Mots-clés : Droit des assurances - Assurances de personnes - Contrats d'assurance maladie - Assurance incapacité de travail - Durée du contrat d'assurance - Assurance principale / Assurance accessoire

Dispositif : Violation (article 203, § 3, de la loi du 4 avril 2014, en ce qu'il ne rend pas la durée minimale obligatoire inscrite à l'article 203, § 1er, de cette loi applicable aux assurés qui ont souscrit une assurance incapacité de travail offerte à titre accessoire par rapport à un risque principal dont la durée n'est pas à vie)

Texte de l'arrêt: https://www.const-court.be/public/f/2024/2024-074f.pdf

En bref : Il est discriminatoire que les assurances incapacité de travail aient une durée minimale obligatoire uniquement lorsqu'elles sont souscrites comme assurance principale et non lorsqu'elles sont souscrites comme assurance accessoire